



Les jeunes québécois sans emploi durant la COVID-19 : augmentation du chômage, difficultés de sortie du non-emploi et augmentation des mises à pied permanentes

Inscrite dans une série de feuillets statistiques de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ) visant à analyser la situation des jeunes de 15 à 34 ans au Québec, cette cinquième publication fait état de la situation des jeunes sans emploi. Le feuillet analyse l'impact de la pandémie, du début des mesures de confinement jusqu'au mois de septembre 2020, selon les raisons du non-emploi, la rétention en non-emploi et les transitions vers le non-emploi.

Les taux de transitions dans ce document sont estimés en utilisant les fréquences pondérées tirées de données transversales de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. Des points de méthode seront présentés au fur et à mesure pour les différents résultats de ce feuillet et à la fin dans un encadré.

RÉFÉRENCE

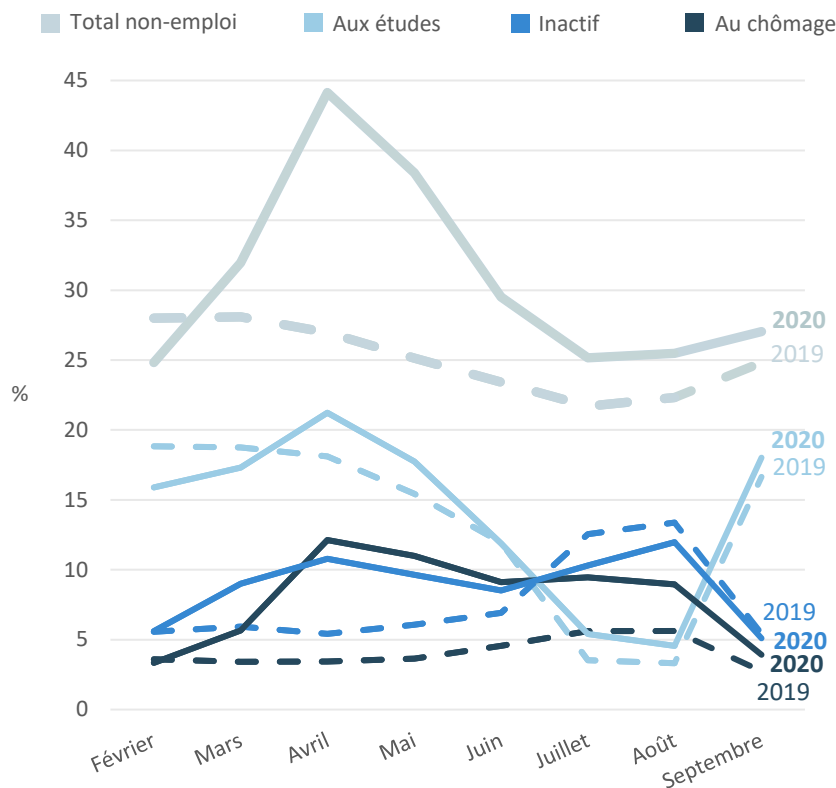
Ce feuillet statistique est réalisé par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec.

Pour citer ce feuillet : St-Denis, Xavier, María Eugenia Longo, Sylvain Bourdon, Charles Fleury, Aline Lechaume et Nicole Gallant. (2020). *Les jeunes québécois sans emploi durant la COVID-19 : augmentation du chômage, difficultés de sortie du non-emploi et augmentation des mises à pied permanentes* – Feuillet statistique *La jeunesse en chiffres*, n° 5 (novembre). Québec : Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. <http://chairejeunesse.ca/node/1186>

Le chômage : la principale source d'augmentation du non-emploi chez les jeunes

Le taux de non-emploi des 15-34 ans était beaucoup plus élevé de mars à juillet 2020 que durant la même période en 2019, atteignant 44,1% en avril 2020 (alors qu'il était de 27,0% en avril 2019). Ce taux est revenu à 27,0% en septembre 2020, un niveau légèrement supérieur à celui de 2019 par 2,1 points de pourcentage. En d'autres mots, le début de l'année scolaire 2020-2021 en septembre n'a pas complètement résorbé l'écart des taux de non-emploi entre 2019 et 2020

Taux de non-emploi pour les mois de février à septembre, 2019 et 2020, chez les jeunes de 15 à 34 ans, selon les raisons du non-emploi, au Québec



La proportion de jeunes au chômage est nettement supérieure de mars à septembre 2020 par rapport à 2019

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2019-2020 de Statistique Canada.

Les jeunes sans emploi sont répartis en trois groupes : aux études, au chômage (et hors études) et ceux dits inactifs (hors études), c'est-à-dire ne participant pas au marché du travail. Cette catégorisation permet de démontrer que la principale source de l'écart du taux de non-emploi entre 2019 et 2020 est la proportion de jeunes au chômage durant toute la période de mars à septembre en 2020 par rapport à 2019 (de 1,2 à 8,8 points de pourcentage plus élevé, selon le mois). Le taux d'inactivité (excluant ceux aux études) a aussi été beaucoup plus élevé entre mars et juin 2020 pendant la mise sur pause d'une partie de l'économie, que lors de la même période en 2019. La proportion de jeunes aux études, mais sans emploi (chômeurs ou inactifs) en 2020 a fluctué autour des niveaux de 2019 avant de se maintenir à un taux légèrement supérieur à partir de juillet.

Une intégration plus difficile au marché du travail pour les jeunes déjà sans emploi en février 2020

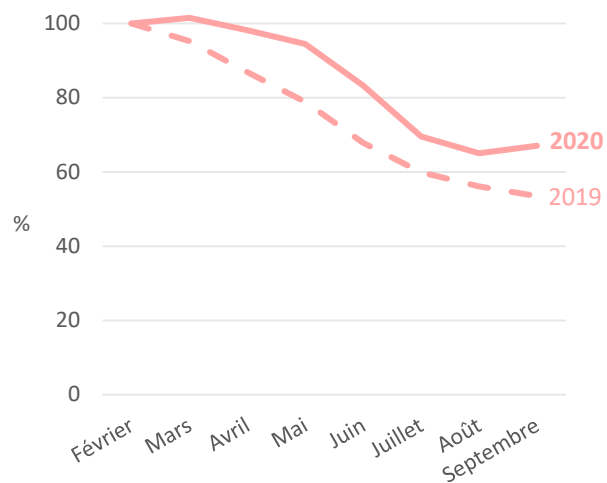
Pour évaluer la difficulté à laquelle font face les jeunes à effectuer une transition du non-emploi vers un emploi, le graphique suivant présente le taux de rétention en non-emploi durant le mois en cours parmi les jeunes sans emploi en février, c'est-à-dire la proportion de jeunes sans emploi en février et n'ayant pas débuté un emploi entre février et septembre. En 2019, 53,5% des jeunes sans emploi au Québec en février sont restés sans emploi pour l'ensemble des huit mois suivants (jusqu'en septembre), alors que parmi les jeunes sans emploi en février 2020, cette proportion était de 67,0%. Cela signifie que les jeunes sans emploi en février avaient une probabilité plus élevée de rester sans emploi entre février et septembre 2020 comparé à la même période l'an dernier, avec une augmentation de 13,5 points de pourcentage en septembre.

Des difficultés plus grandes en 2020 à sortir du non-emploi

Sachant qu'une période prolongée dans le non-emploi peu avoir d'importantes conséquences négatives à moyen et long terme sur les trajectoires professionnelles des jeunes, l'intégration au marché du travail des jeunes récemment sans emploi semble avoir été particulièrement difficile. Des analyses supplémentaires démontrent effectivement une croissance de la difficulté de sortie du non-emploi durant la période février-septembre 2020 chez les jeunes sans

emploi depuis moins d'un an, comparativement à ceux qui étaient dans la même situation 2019. Alors que le taux de rétention en non-emploi parmi les jeunes sans emploi depuis moins d'un an en février 2019 était de 4,9% en septembre 2019, il était le double (10,5%) en septembre 2020 parmi les jeunes sans emploi depuis moins d'un an en février 2020. En contrepartie, les jeunes sans emploi depuis plus d'un an faisaient déjà face à des difficultés de sortie du non-emploi avant la pandémie : une très faible part de ces jeunes sont sortis du non-emploi aussi bien en 2019 qu'en 2020.

Taux de rétention en non-emploi pour les mois de février à septembre 2020, chez les jeunes de 15 à 34 ans, au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2019-2020 de Statistique

La méthode utilisée pour estimer le taux de rétention en non-emploi effectue une division qui utilise comme numérateur le nombre de répondants ayant rapporté être sans emploi depuis le mois février dans un échantillon mensuel, et comme dénominateur le nombre de répondants rapportant être sans emploi dans l'échantillon de février de la même année. Cette méthode se base donc sur la capacité de suivre les cohortes d'âges dans différents échantillons transversaux. La différence entre le numérateur et le dénominateur dans le calcul du taux de rétention en non-emploi correspond aux individus ayant effectué une transition vers un nouvel emploi entre février et le mois en cours, mais aussi à ceux ayant émigré hors Québec ou étant décédés (ce qui peut mener à sous-estimer légèrement le taux de rétention en non-emploi et surestimer le taux de transition vers l'emploi). Pour plus de détails, voir l'encadré méthodologique à la fin du document.

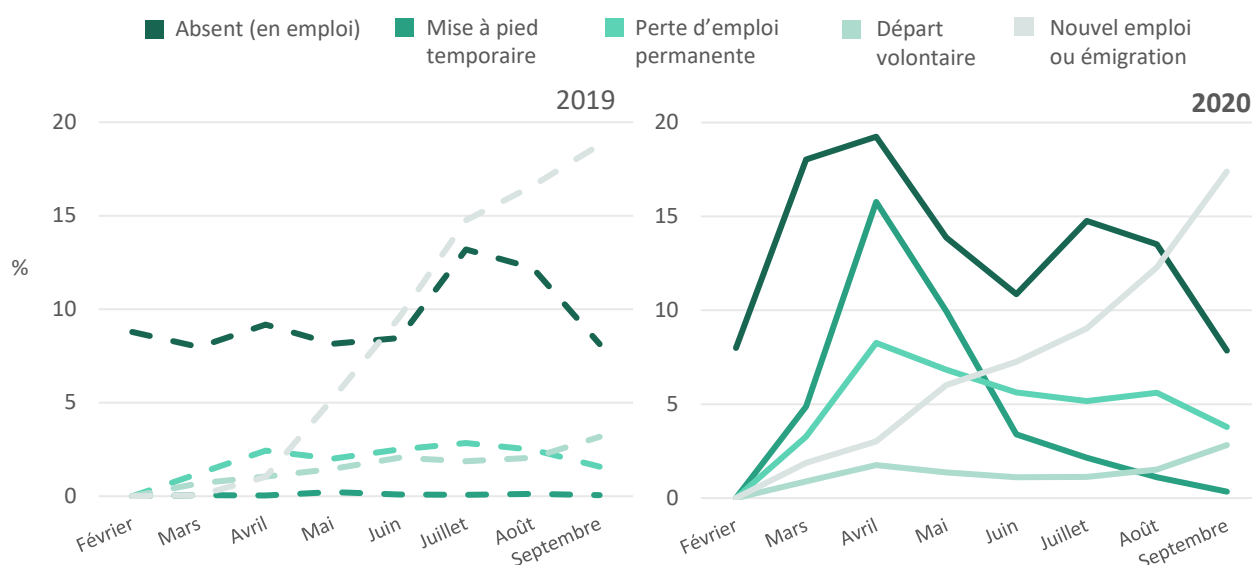
Les cessations d'emploi chez les jeunes travailleurs sont dominées par les mises à pied permanentes et une diminution des nouveaux emplois

Chez les jeunes qui étaient en emploi en février, la proportion ayant cessé d'occuper cet emploi entre mars et juin a été beaucoup plus élevée en 2020 qu'en 2019. Nous explorons ici comment les types de cessation d'emploi, c'est-à-dire le statut d'emploi vers lequel ont transité les jeunes qui étaient en emploi en février et qui ont vécu une cessation d'emploi, diffèrent entre 2019 et 2020. Les taux de transition sont calculés en utilisant les données sur la durée d'emploi et de non-emploi chez les répondants correspondant à la même cohorte d'âges dans des échantillons mensuels transversaux différents. La méthodologie est présentée en détail dans l'encadré à la fin du document.

Par exemple, les cessations d'emploi parmi les jeunes en emploi en février 2020 ont principalement été le fait de mises à pied temporaires et de pertes d'emploi permanentes. En avril 2020, 15,8% des jeunes en emploi en février 2020 étaient en mise à pied temporaire alors que cette proportion était nulle (0,0%) en avril 2019 parmi les jeunes en emploi en février 2019. Le taux d'absence a aussi doublé en mars et avril 2020 comparé à la même période en 2019, une tendance vraisemblablement liée aux absences involontaires dues aux fermetures d'entreprises dans le cadre des mesures d'urgence depuis mars 2020. Les interruptions ou perturbations des relations d'emploi chez les jeunes en raison de la pandémie ont ainsi pris une forme sans précédent.

La dynamique de la relance chez les jeunes est caractérisée par une croissance des pertes d'emploi permanentes et une plus grande difficulté à trouver un nouvel emploi

Taux d'absence et destination des individus ayant cessé leur emploi chez les jeunes de 15 à 34 ans occupant un emploi en février, 2019 et 2020, au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2019-2020 de Statistique Canada.

On observe ensuite un renversement de la tendance en matière de cessation d'emploi au cours de la période de mai à septembre 2020, qui s'explique par le retour au travail des employés mis à pied temporairement ou absents dans les premiers mois de la pandémie ainsi que par une reprise de l'embauche (la catégorie des jeunes ayant effectué une transition vers un nouvel emploi parmi ceux en emploi en février) à partir de juillet.

Par ailleurs, en septembre 2020, le taux de rétention en emploi parmi ceux qui détenaient un emploi en février (excluant les absences) est similaire à celui observé en septembre 2019 (75,7% comparé à 76,4%). Néanmoins, la proportion de jeunes en emploi en février et étant toujours en emploi en septembre est plus faible en 2020 qu'en 2019. Cela est dû à un plus faible taux de transition vers un nouvel emploi parmi les jeunes qui occupaient déjà un emploi en février, mais dont l'emploi avait cessé entre février et septembre. En septembre 2020, ce taux était de 1,4 point de pourcentage en dessous du niveau de septembre 2019 (l'important écart entre 2019 et 2020 qui s'était creusé entre mai et août s'étant largement résorbé en septembre). En d'autres termes, le taux de rétention auprès de l'emploi occupé en février était similaire durant l'été 2019 et 2020, mais parmi ceux dont l'emploi a cessé, une plus grande proportion est restée en non-emploi plutôt que d'avoir effectué une transition vers un nouvel emploi. Cela se traduit aussi par une proportion de jeunes ayant vécu une perte d'emploi permanente et étant toujours en non-emploi, qui est supérieure de 2,2 points de pourcentage en septembre 2020 comparé à septembre 2019 (les mises à pied temporaires s'étant largement résorbées et le taux de départ volontaire ayant diminué en septembre 2020 par rapport à 2019).

En somme, les jeunes Québécois de 15 à 34 ans qui occupaient un emploi en février ont vécu un choc très important dans les premiers mois de la pandémie : jusqu'à 45,0% d'entre eux ont vécu une absence ou une cessation d'emploi en avril 2020 (comparé à seulement 12,7% en avril 2019). Ce choc a été limité dans le temps, mais profond. Les effets à long terme sur ceux ayant vécu des interruptions ou perturbations d'emploi restent inconnus, mais les résultats suggèrent des difficultés persistantes sur les jeunes qui étaient déjà sans emploi en février 2020 et sur ceux qui avaient un emploi, mais ont cessé d'occuper cet emploi.



Note méthodologique

Ce document estime les taux de transitions en utilisant les fréquences pondérées tirées de données transversales, sur la base de certaines prémisses.

Les taux de rétention en non-emploi rapportés dans le 2^e graphique sont calculés en prenant la somme pondérée des répondants de l'EPA âgés de 15 à 34 ans lors d'un mois donné (février à septembre) et rapportant une durée de non-emploi dans le mois en cours les plaçant en non-emploi en février. Par exemple, les jeunes sans emploi en septembre et qui étaient déjà sans emploi en février sont ceux dont la durée de non-emploi rapportée dans l'enquête est de 7 mois ou plus. Le taux de rétention en non-emploi est obtenu en divisant cette fréquence pondérée par celle correspondant au nombre de jeunes sans emploi en février, toute durée confondue. De la même manière, les taux de transition vers le non-emploi par destination parmi les jeunes qui occupaient un emploi en février, tel que rapportés dans le 3^e graphique, sont calculés en prenant la somme pondérée des répondants de l'EPA âgés de 15 à 34 ans et rencontrant deux critères : (1) une valeur pour la durée de non-emploi plaçant le début de la période de non-emploi après février (par exemple, une durée de non-emploi inférieure à 7 mois parmi les répondants sans emploi en septembre); (2) une valeur pour la durée du dernier emploi qui, combinée à la valeur pour la durée du non-emploi, place le répondant avec certitude en emploi en février 2020 (par exemple, une durée de non-emploi d'un mois et une durée d'emploi du dernier emploi de 6 mois ou plus en septembre).

Le taux de transition vers un nouvel emploi est estimé de manière résiduelle en calculant la différence entre, d'une part, la fréquence pondérée des répondants occupant un emploi en février et, d'autre part, la somme pondérée des répondants occupant un emploi durant le mois en cours qui avait déjà démarré en février (selon la valeur de la durée d'emploi) et des répondants sans emploi dans le mois en cours, mais qui occupaient un emploi en février tel que décrit dans le paragraphe précédent. Tous ceux qui ne correspondent pas à ces deux groupes sont donc considérés comme ayant démarré un nouvel emploi (y compris ceux dont le nouvel emploi a également cessé avant le mois en cours). Ce nombre peut inclure ceux ayant quitté la cohorte pour d'autres raisons (émigration hors-Québec, décès, entrée dans la population institutionnalisée, etc.). Cependant, la taille de ces groupes est relativement faible chez les jeunes québécois.